

BARÈME



Arthurimmo
.com LE RESEAU NATIONAL
IMMOBILIER 100% EXPERT



HONORAIRES DE VENTE (TTC)

Date : 01/01/2026

*Honoraires charge acquéreur

HONORAIRES D'AGENCE MAXIMUMS TTC SUR TRANSACTIONS DE BIENS IMMOBILIERS à compter du 06/04/2022

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES D'AGENCE (Maximums TTC)
De 0 à 39 000€	4 000€*
De 40 000€ à 49 999€	5 000€*
De 50 000€ à 59 999€	6 000€*
De 60 000€ à 79 999€	7 500€*
De 80 000€ à 99 999€	8 000€*
De 100 000€ à 119 999€	8 500€*
De 120 000€ à 139 999€	9 000€*
De 140 000€ à 159 999€	9 500€*
De 160 000€ à 179 999€	9 900€*
De 180 000€ à 199 999€	10 500€*
De 200 000€ à 239 999€	12 000€*
De 240 000€ à 259 999€	13 000€*
Au delà de 260 000€	5,5%*

* Sauf accord conventionnel entre les parties (vendeur, acquéreur et agence), les honoraires s'entendent à la charge du vendeur.

Nos honoraires comprennent les prestations de visites, constitution du dossier de vente et rédaction du compromis de vente.

Estimation de biens :

80€ TTC (15 km autour de Civaux). Au delà de 15 km autour de Civaux : 100€ TTC

Rédaction du compromis de vente et suivi de la vente :

à partir de 1500€ TTC (sur devis, renseignements auprès de votre agence)

HONORAIRES D'AGENCE MAXIMUMS TTC DE LOCATION

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail :

- 8€ par mètre carré habitable à la charge du bailleur
- 8€ par mètre carré habitable à la charge du locataire

Honoraires de l'état des lieux d'entrée :

- 3€ par mètre carré habitable à la charge du bailleur
- 3€ par mètre carré habitable à la charge du locataire

Dans la mesure où ce décret fixant le plafonnement des honoraires imputables aux locataires s'avère souvent plus élevé que le montant des honoraires jusqu'alors demandés par l'agence, nous conserverons notre ancien mode de calcul à savoir : 1.5 fois le montant du loyer hors charge partagé pour moitié entre le bailleur et le locataire (sauf si bien entendu la règle du prix au mètre carré est plus avantageuse pour le locataire).

S'EST ENGAGÉE A NE RECEVOIR AUCUN FONDS

Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération.